



18 juillet 2005

## Information concernant certains ventilateurs d'anesthésie FELIX de la société TAEMA

En accord avec l'AFSSAPS, la société TAEMA a adressé le 12 juillet 2005 aux utilisateurs des ventilateurs d'anesthésie FELIX, équipés de la version logicielle 5, un courrier d'information recommandant de procéder quotidiennement à l'extinction complète du ventilateur.

Cette information fait suite à plusieurs signalements de mise en alarme des ventilateurs avec impossibilité pour les utilisateurs d'en modifier les réglages. Ce phénomène a été constaté sur des stations restées allumées pendant plusieurs jours.

Les établissements de santé français concernés par cette information ont reçu le [courrier](#) et la note technique [jointe](#), à l'attention des Directeurs d'établissements de santé et des correspondants locaux de matériovigilance, pour diffusion aux services concernés.

Les autres autorités compétentes européennes seront informées de cette mesure par le fabricant.

---

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

---

site - <http://www.materiovigilance.org>